



Teresa Muryn

*Université Pédagogique
de Cracovie, Pologne*

Comment apprivoiser l'inférence ? Quelques remarques sur le modèle consécutif intensif

Abstract

The objective of the present paper is to propose a semantic model of intensification considered as a second order predication, which corresponds to a result clause having two variants, habitual and specific. The realization of this model and its frequency depends on the semantic variant and on the type of discourse.

Keywords

Inference, result clause with intensification

1. Introduction

L'intensification, dans les derniers travaux a deux descriptions complémentaires : l'une qui décrit le phénomène et précise les conditions dans lesquelles il se manifeste, et l'autre qui se concentre sur la description des moyens linguistiques par lesquels elle se manifeste. La terminologie employée a codé cette distinction. On emploie les termes d'« intensité », d'« intensifieur », d'« intensifié » et d'« intensifiable ». Ils renvoient directement à la perspective adoptée dans une analyse en éliminant en même temps toute confusion possible quant à son objet.

En tant que phénomène, l'intensité est perçue comme une identification linguistique de l'écart (Romero, 2007) entre une occurrence et sa vision standard prévue par la langue. Elle opère de façon naturelle dans le cas de « grandeurs intensives » contrairement aux « grandeurs extensives » qui sont quantifiables (Van de Velde, 1995). L'intensité ne peut pas se manifester sans contraste : Małgorzata Izert la définit de la façon suivante :

«L'intensification de la propriété est une sorte de gradation sémantique, une opération qui fait situer une propriété dans le gradient d'intensité à partir d'un point de repère — d'une norme, la plupart du temps implicite, sans préciser le point exact qu'elle atteint» (2015a : 33).

L'auteur ajoute aussi (2015a : 31) que l'intensification « ne peut pas être limitée à la seule gradation syntaxique ce que font la plupart des grammaires » parce que « l'intensifieur modifie le contenu du lexème auquel il s'adjoint ».

La description de l'intensification qui se concentre sur l'analyse des moyens linguistiques par lesquels le phénomène se manifeste se concentre sur la recherche de tous les instruments formels disponibles dans les descriptions linguistiques qui puissent être rattachés au phénomène, jusqu'à inclure à l'ensemble des exposants de l'intensité les inférences logiques et pragmatiques.

La lecture des ouvrages traitant du problème de l'intensification, exhaustifs et compétents, nous conduit tout de même à poser quelques questions. Les premières concernent la notion d'écart qui semble se définir sur la base de données intuitives et pragmatiques sans pour autant proposer un critère linguistique objectif. D'autres questions concernent les conditions dans lesquelles peut opérer l'inférence. Comme cette dernière est un processus de reconstruction des éléments manquants dans un énoncé elliptique, il serait intéressant de savoir quels sont les facteurs qui assurent à un élément non exprimé à la surface une interprétation correcte (i.e. envisagée par l'énonciateur) surtout dans le discours où les éléments de la construction intensive peuvent se trouver en dehors de la phrase, dispersés dans le texte ou donnés contextuellement. Nous essayerons de trouver une réponse sur la base d'une grammaire de concepts postulant la priorité du niveau sémantique, universel par rapport au niveau formel, idiomatique.

2. Quelques remarques méthodologiques

La méthode d'analyse dans le cadre de la syntaxe sémantique (Bogacki, Karolak, 1991) se base sur le principe de la primauté du niveau sémantique, universel, sur le niveau formel, idiomatique et postule entre autres¹ que:

- a. Le modèle de la phrase élémentaire prévoit quatre constituants hiérarchisés : le *dictum*² qui se compose d'une structure prédicat-arguments soumis aux constituants temporel et locatif et qui se trouve ensuite sous la domination de la modalité constituant un prédicat d'ordre supérieur.

¹ Nous basons sur le modèle de la syntaxe sémantique élaborée par Stanisław Karolak.

² Le sens lexico-aspectuo-temporel d'une phrase simple.

- b. La structure de base se distingue de la structure dérivée selon le critère d'implication³. Les structures dérivées, polyprédicatives, se composent de deux (ou plusieurs) structures de base dont l'une est considérée comme principale et l'autre comme adjointe. La conjonction, si elle apparaît dans la représentation de la structure dérivée, sera considérée comme un exposant formel du prédicat de relation liant les deux structures principale et subordonnée ; elle explicite donc la relation sémantique entre les deux.
- c. Il n'y a pas de symétrie entre le niveau du sens et le niveau des formes : une structure sémantiquement complète peut avoir une représentation formelle incomplète, l'inverse est possible aussi : une phrase grammaticalement complète peut représenter une structure sémantiquement incomplète.
- d. Les structures dérivées ont deux représentations formelles le plus fréquentes : (i) à l'aide de phrases complexes coordonnées ou subordonnées, phrases infinitives ou participiales, qui permettent d'explicitier tous les constituants de la structure sous-jacente et (ii) à l'aide des phrases nominales ou adverbiales où certains éléments de la structure n'ont pas d'exposants formels. Certaines positions de la structure sémantique du départ restent formellement vides et leur contenu ne peut être restauré qu'à l'aide de différentes inférences.

Au sein de la méthode appliquée, nous avançons l'hypothèse que les phrases intensives réalisent un même modèle de structure sémantique polyprédicative avec deux variantes aspectuo-temporelles. Comme l'analyse proposée exploite des notions s'appliquant à une analyse aspectuelle, une remarque méthodologique supplémentaire est obligatoire : selon le modèle appliqué, l'aspect est une catégorie sémantique, un trait inhérent du concept. Deux concepts aspectuels simples : aspect simple continu et aspect simple non-continu, peuvent entrer dans des configurations d'aspects où une dominante non-continue ou continue est responsable de la valeur aspectuelle de la structure entière. Les analyses aspectuelles de constructions linguistiques sont inséparables des analyses temporelles, on parle donc des analyses aspectuo-temporelles (Karolak, 2007).

3. L'intensification : une structure consécutive sous-jacente ?

Dans cet essai d'analyse, il nous semble intéressant d'évoquer deux opinions qui ont été récemment proposées dans les études du problème.

La première vient de Clara Romero (2007 : 58) qui adopte, en tant que postulat méthodologique, la position de Kiesler dont elle retient « l'idée que l'intensifica-

³ Les propositions subordonnées complétives représentent des arguments propositionnels dans la structure de base parce qu'ils sont impliqués.

tion (H) est une fonction » qui se formalise comme suit : « $H(En) = Em$, où En est un énoncé neutre et Em un énoncé mettant en relief, marqué ». Romero tient tout de même à souligner qu'elle oppose, au niveau du contenu, un contenu non intense au contenu intense.

La deuxième opinion que nous évoquons est une étude intéressante du phénomène de l'intensification qui a été présentée par Agnieszka K. Kaliska (2015). L'auteur y propose de distinguer entre des éléments intensifiants intraprédicatifs (appartenant au *dictum*) et des éléments intensifiants extraprédicatifs appartenant au *modus*.

Ces deux opinions semblent se croiser dans la même constatation que l'intensité se superpose en tant que prédicat à la phrase complète (énoncé) et non pas à son *dictum*. C'est justement ce que semble suggérer le modèle de Kiesler, en imposant la fonction H à un énoncé En. Si nous le comprenons bien, l'intensification (H) est une prédication d'ordre supérieur qui prend pour argument un énoncé neutre (En). Cette prédication, facultative, ne modifie pas le contenu de l'énoncé (En) mais construit une structure sémantiquement complexe. Cela veut dire que pour une phrase comme la suivante⁴ :

(1) *Luc est très intelligent.*

Luc, pour être occasionnellement (contextuellement) *très intelligent*, doit être quand même *intelligent*, ce qu'exprime la phrase (2) :

(2) *Luc est intelligent.*

Dans son article sur le rapport entre l'expression de l'intensité et la modalité épistémique Kaliska propose de distinguer entre l'intensité intraprédicative et l'intensité extraprédicative. La première serait une propriété de *dictum*, la seconde appartiendrait au *modus*. Pour illustrer cette différence, elle donne l'exemple d'une phrase comportant une réduplication de l'intensifieur :

(3) *Luc est très, très intelligent.*

Selon l'auteur, *très* appartenant au *dictum* exprime l'intensité d'un trait tandis que *très* appartenant au *modus* « s'engage dans l'expression de l'intensité de conviction ». Cette constatation la mène à postuler que la phrase (3) est égale à la phrase (4) :

(4) *Max est vraiment très intelligent.*

⁴ Nous reprenons l'exemple de Kaliska (2015 : 49).

Bien que la distinction entre deux types d'intensité ne nous semble pas fondée, l'idée de mettre l'intensité, en employant le terme des mathématiques, « devant la parenthèse », rejoint, d'après nous, l'interprétation de Kiesler et corrobore la nôtre. En plus, parler de « l'intensité d'un trait » par rapport à une faculté d'esprit comme intelligence nous paraît peu clair parce qu'il n'y a aucune échelle ni *continuum* qui puisse situer le taux d'intelligence possédée. En revanche, il est possible de situer la possession d'une propriété par un objet par rapport à « un seuil contextuellement fixé [...] variant selon l'individu qui fait l'objet de l'attribution de la propriété (*predicatum*) et les contextes » (Marandin, 2010 : 40). Il s'agirait donc de situer l'intelligence de Luc par rapport au seuil d'intelligence fixé contextuellement. Autrement dit, il s'agirait de vérifier comment l'assertion :

(2) *Luc est intelligent.*

se situe par rapport aux autres assertions du même type (*Marie est intelligente, Pierre est intelligent, etc.*) dans quelque *ici et maintenant* confronté au savoir de l'énonciateur. Si ce dernier constate que le degré seuil calculé sur la base des autres assertions est dépassé, il recourt à l'intensification. Pour la phrase (1), on pourrait donc envisager la paraphrase suivante :

(1') *Selon moi, Luc est tellement intelligent que son intelligence dépasse celle des autres intelligents que je connais* (Lieu ; Temps).

L'intensification ainsi envisagée implique qu'en tant que prédicat de second degré, elle prend pour argument un énoncé. Celui-ci, par conséquent, doit avoir les positions d'argument spécifiées. Nous voulons dire que l'intensité se rapporte ici à un argument_i qui, selon un critère (prédication_i) est situé (prédication secondaire) dans le domaine du savoir de l'énonciateur (*selon moi*), c'est-à-dire par rapport aux autres énoncés basant sur la même prédication, mais avec d'autres arguments. Le thème de cet énoncé final est constitué par *moi*, et l'énoncé primaire — dans notre exemple : *moi, Luc est intelligent*. Ce fait — le thème à deux éléments dont le premier est forcément subjectif, parce qu'il est réduit à l'expérience de l'énonciateur — distingue l'intensification de la comparaison, le terme à trois éléments : l'ensemble fermé des éléments à comparer, le comparé, le comparant. La comparaison implique donc un ensemble complet d'arguments parmi lesquels les rapports s'établissent et, par ce fait, acquiert le statut de jugement objectif. L'intensification n'aspire pas à cette objectivité, elle codifie un jugement subjectif basé sur un ensemble ouvert d'arguments.

En revenant à l'exemple avec une réduplication proposé par Kaliska (la phrase (3)), le deuxième *très* aurait donc sa source, selon nous, dans le seuil modifié par la composante consécutive sémantiquement plus complexe :

(3') *Luc est tellement intelligent que son intelligence dépasse celle des autres très intelligents que je connais* (Lieu ; Temps).

L'intensité considérée comme prédication secondaire et ayant pour argument un énoncé implique que tous les éléments de cet énoncé⁵ peuvent être relativisés par rapport au degré seuil : modalité, temps, lieu, constituants du *dictum* — prédicat et arguments, etc. Nous sommes absolument d'accord avec Kaliska qu'« On peut dire sans exagérer que tout constituant de l'énoncé, même un intensifieur lui-même, est susceptible d'entrer dans la portée d'un autre intensifieur à condition que cela ne cause pas d'infraction stylistique, que ce soit à l'oral ou dans le langage littéraire » (2015 : 48). D'après nous, l'exemple de l'intensifieur *vraiment* dans la phrase (4) illustre bien cette thèse. Il porte sur la modalité (*la vérité*) de l'énoncé (1) en affirmant *sa vraie vérité*.

Ce qui est incontestable et obligatoire dans ces exemples et constitue le point de départ à la prédication intensive, c'est bien évidemment le fait que *Luc* possède la faculté d'*être intelligent*. Cette qualité lui a été attribuée après une longue observation de comportements par lesquels cette qualité se manifeste. Selon le *Petit Robert* par exemple, *l'intelligence* est décrite comme *faculté de connaître, de comprendre, de découvrir des solutions aux problèmes rencontrés*. Quand on affirme que quelqu'un *est intelligent*, on le fait sur la base d'une expérience de faits et on présume une itération virtuelle de manifestations. On exploite donc une structure sémantique aspectuellement complexe, à valeur habituelle qui se réalise en deux variantes : potentielle et dispositive. « Dans le cas de la configuration potentielle la conclusion est tirée d'une expérience de faits, tandis que dans l'autre cas d'une immanence psychologique (d'un être humain) ou structurelle (d'un objet non humain). À partir de celle-ci on qualifie un objet comme prédisposé ou prédestiné à faire P » (Karolak, 2003 : 89). Toutes les phrases décrivant des propriétés, qualités ou dispositions réalisent la configuration habituelle, qu'elle soit potentielle ou dispositive, même si les auteurs traitant du problème d'aspect ne font pas cette distinction. C'est sur la base de l'expérience vécue que se décrivent aussi des états psychologiques et des activités. Il semble que, pour toutes les expressions de ce type, l'existence du seuil contextuel⁶ est un trait définitoire : la qualité (disposition, propriété...) peut être attribuée à un objet quand ce seuil est atteint. Pour toutes ces expressions, l'intensification est donc « naturelle » : *Luc est très riche, très triste, fort extravagant, fume beaucoup, danse et peint bien, est un grand menteur*, etc. Le seuil lui-même se calcule sur la base de deux critères : l'itération (fréquence) et / ou la quantité de manifestations ou de traits.

⁵ D'après le modèle de syntaxe sémantique de Karolak que j'adopte, tous les constituants de l'énoncé sont obligatoires et se définissent au niveau sémantique : E = *Modus* [Temps, Lieu (*Dictum*)].

⁶ Voir Marandin (2010 : 40) cité aussi plus haut.

Les structures à valeur aspectuelle habituelle donnent lieu d'après nous, à une variante du modèle consécutif intensif sous-jacent que nous appellerons donc variante intensive habituelle paraphrasable comme suit : *x est tellement / si / à ce point p qu'il dépasse (y, z...n) qui sont p* et sa variante coréférentielle *x est tellement / si / à ce point p qu'il dépasse p(x) habituel* qui fonctionne, quand le seuil contextuel se calcule sur la base de manifestations perçues chez une seule personne. Elle concerne des prédicats d'état, surtout les prédicats de sentiments et d'émotions. Quand on affirme que quelqu'un *est très triste*, on base sur sa propre expérience de manifestations de *tristesse* chez l'expérienceur : elle dépasse la moyenne qu'on a pu établir pour cette personne (ou pour soi-même).

La réalisation des structures à valeur aspectuelle habituelle exige la spécification de la position d'argument *x* et du prédicat d'intensité. Nous reviendrons à ce problème dans le paragraphe n° 4.

Pourtant, il existe aussi une variante spécifique de la structure intensive sous-jacente. Nous proposons de l'appeler spécifique, parce que, contrairement à la précédente, elle concerne deux événements particuliers intenses mis dans le rapport de cause—conséquence par le locuteur. Cette structure est complexe : les deux événements sont d'abord jugés comme intenses et ensuite unis par la relation de conséquence. La relation s'établit donc sur la base de la prédication intensive dominante des deux composantes. On peut paraphraser ce type de structures ainsi :

si / tellement / à ce point (p) que si / tellement / à ce point (q)

Sémantiquement, le rapport entre (*p*) et (*q*), c'est-à-dire entre la cause et la conséquence, ne s'établit pas non plus sur la base de l'implication : aucune de ces phrases n'est obligatoire pour compléter le sens de la seconde. Ce type de structure a un caractère purement dérivé et, surtout, momentané : une phrase est adjointe à une autre sur la base d'une relation sémantique représentant la structure de la pensée du locuteur ; ici : la relation de conséquence entre deux faits intenses. Le caractère spécifique de cette structure justifie par exemple l'attribution « momentanée » d'une propriété, sur la base d'un événement particulier, comme dans les exemples suivants :

- (5) *Il est très intelligent s'il sait ce qui s'est passé, alors que les seules personnes au courant du contenu de la discussion sont la directrice des communications et le journaliste qui, suivant ses règles d'éthique, a décidé qu'il ne parlerait pas d'une conversation privée.* (www2.parl.gc.ca)
- (6) « *Il avait bien cerné ça ; c'était très intelligent de sa part* », Morten Olsen, capitaine du Danemark, aujourd'hui sélectionneur. (fr.fifa.com)

Si la phrase (1) *Luc est très intelligent* n'a pas besoin de contexte pour justifier l'intensification, pour les phrases (5) et (6), il est obligatoire d'explicitier la raison

pour laquelle elle opère. La réalisation linguistique, prototypique, de la variante intensive spécifique se fait à l'aide de la phrase consécutive intensive, mais ce qui semble obligatoire, c'est l'explicitation du prédicat d'intensité dans l'une, au moins, des composantes, quelle que soit sa réalisation formelle. Nous pouvons donc trouver :

— une construction consécutive complète:

- (7) *J'ai un enfant tellement intelligent qu'il sèche l'école.* (<http://context.reverso.net>)
 (8) *Les scientifiques sont-ils tellement intelligents et orgueilleux qu'ils veulent faire leur marque dans un nouveau domaine de recherche?* (<http://context.reverso.net>)

— on peut la déduire du cotexte :

- (9) *Je suis tellement intelligent... J'ai souvent du mal à me comprendre !*

— on peut la déduire du contexte :

- (10) *Tu es tellement / si intelligent...*
 (11) *Que tu es intelligent !*

À chaque fois, la structure sous-jacente se reconnaît à un intensifieur présent dans la phrase, comme dans l'exemple suivant où elle s'exprime à travers le verbe :

- (12) *Ton intelligence l'a foudroyée.*

L'intensité dans les rapports cause—conséquence a été décrite par Clara Romero (2005 : 3) comme un phénomène rhétorique. « Exprimer l'intensité d'un fait en en donnant, en plus, ou même à la place du fait lui-même, une conséquence ou une cause, est un procédé très courant en français ». Pourtant le mécanisme métonymique où la conséquence fonctionne à la place sélectionnée pour la cause (ou l'inverse) n'explique qu'un nombre restreint d'exemples. D'ailleurs, dans ces cas, ce qui est n'est pas exprimé, c'est une des composantes intensifiées, causale ou consécutive, comme dans l'exemple suivant citée par Romero (2005 : 4) :

- (13) —*Dis-moi, quel temps a-t-il fait ce matin ?* —*Écoute, on a de l'eau jusqu'aux chevilles dans le jardin.*
 (13') *Il a tellement plu qu'on a de l'eau jusqu'aux chevilles.*

Il suffit qu'on reconnaisse le rapport cause—conséquence entre les phrases (*quel temps ; il y a de l'eau*) et qu'un intensifieur soit donné (*jusqu'aux chevilles*) pour que la variante intense spécifique soit reconnue et restaurée.

Mais dans la plupart des phrases analysées, comme d'ailleurs dans la phrase consécutive intense, l'intensité n'est exprimée qu'une fois parce qu'elle est redondante. Comme la variante intense spécifique unit dans le rapport de cause—conséquence deux faits intenses, on doit constater que ce rapport s'établit entre l'intensité de la cause et l'intensité de la conséquence. Quels que soient ces faits, pour que la relation sémantique consécutive intense fonctionne, les deux composantes de la relation doivent être sous la dominante du prédicat d'intensité. C'est pour cette raison que l'intensifieur manque souvent dans les phrases qui représentent cette variante sous-jacente. L'intensité est inférée parce que le type de structure sémantique est reconnu. Il ne s'agit donc que d'une simple ellipse qui permet de ne pas exprimer ces éléments de la structure sémantique complète qui sont donnés autrement ou évidents.

On le voit très bien quand la phrase complexe se réduit à une phrase syntaxiquement simple grâce à la nominalisation. Le nombre de réductions formelles y est assez important. Et pourtant, on reconstruit facilement le modèle sémantique sur la base d'un élément intense :

(14) *L'indifférence du fils a tué la mère.*

(15) *Son désespoir glaça et ennuya la société.* (Zola)

Dans ces structures, la relation sémantique de conséquence intensive entre les faits est accidentelle, elle dépend du locuteur et peut ne pas être partagée par l'auditoire.

Pour résumer : nous posons la thèse selon laquelle tous les énoncés intensifs ne représentent qu'un même modèle sémantique polyprédicatif de type consécutif qui ait deux variantes aspectuo-temporelles. La première variante se fonde sur la valeur dispositive / habituelle de la structure de départ et se joue finalement entre deux constructions attributives. La seconde variante, spécifique, met en jeu deux faits intenses qui se trouvent en relation de consécution seulement par le fait qu'ils sont intenses.

4. Les variantes de la structure sous-jacente intense, ses réalisations linguistiques et l'expressivité

4.1. La variante intensive habituelle

Les structures de ce type, comme elles sont fortement redondantes, apparaissent en surface très réduites. Reprenons l'exemple (1) :

(1) *Luc est très intelligent.*

que nous pouvons paraphraser, en explicitant tous les éléments de la structure sémantique de départ, comme suit :

(1') *Selon moi, Luc est tellement intelligent que l'intelligence de Luc dépasse l'intelligence des autres intelligents que je connais.*

La phrase (1') est fortement redondante : la seule information qu'apporte sa composante consécutive est l'idée de dépassement. Cette dernière est donc fondée sur le prédicat *dépasser* qui a pour un argument la composante causale (*l'intelligence de Luc*) et pour le deuxième la structure fondée sur le même prédicat appliqué à l'ensemble des arguments donnés contextuellement (*l'intelligence des autres*). En éliminant toutes les informations redondantes, le prédicat de la composante consécutive *dépasser* se réalise alors sous forme d'adverbe d'intensité *très* (ou de ses variantes contextuelles) en enfermant la structure sous-jacente sous la forme de phrase simple. Ceci dit, il faut postuler que l'adverbe *très* est une expression prédicative de second degré. Cette interprétation confirmerait le postulat méthodologique de traiter l'intensification comme prédication de second degré. Dans leurs réalisations linguistiques, ces structures s'explicitent le plus souvent à travers les constructions attributives fondées sur les adjectifs ou les noms. Les verbes y ont une valeur dispositive ou habituelle. Ces constructions exigent, comme toutes les constructions attributives, la spécification de l'argument qu'elles décrivent. Mais, comme elles participent à la prédication secondaire, elles exigent aussi l'explicitation du prédicat d'intensité.

Les intensifieurs « prototypiques » *très, grand, beaucoup* ont différentes variantes formelles, tels préfixes, adverbes, etc. Il existe aussi différentes constructions polylexicales à valeur intense plus ou moins figées (*riche comme Crésus*). Il est pourtant intéressant de noter que les constructions intenses exploitant le comparatif *comme* n'ont pas pour but de comparer deux arguments selon le critère objectif des *richesses* de deux hommes. Dans la phrase intense :

(16) *Il est riche comme Crésus.*

on ne compare pas un combien par rapport au combien de Crésus. Cette phrase a pour but de modifier le seuil contextuel valable : sur la base de la proportion, on accepte le seuil du comparant. Quand on dit que Luc est riche comme Crésus, on affirme, bien sûr, que le dépassement chez Luc est égal à celui de Crésus (pour plus de structures voir Hajok, 2012 ; Hajok, Grezka, 2013).

La distribution des variantes lexicales des intensifieurs prototypiques a été décrite exhaustivement par des lexicologues. Dernièrement pourtant, il se dessine un courant nouveau dans la description du phénomène qui lie le choix de l'intensifieur

avec le type de discours. Acceptant le fait que la plupart des variantes s'expliquent par le besoin de l'expressivité, leur choix est fortement inspiré par les limites imposées par les lois du genre. Ce principe d'analyse est sur la base des analyses effectuées par le groupe de recherche DiSem. On peut en trouver un échantillon dans l'article de Małgorzata Niziołek (2015) sur les intensifieurs dans le discours sur « la fin du monde » ou dans la description des faits intensifs dans le discours politique (Prażuch, 2015).

4.2. La variante spécifique intense

Ancrées dans la réalité par le temps spécifique qui permet de reconnaître cette variante, les constructions de ce type sont censées expliciter les deux composantes de la structure sous-jacente. Cet état de choses est dû à leur nature : deux faits indépendants se trouvent sous la domination de la relation de conséquence sans que cette dernière soit impliquée. Mais les deux faits sont intenses et l'intensité de l'un est perçue comme la conséquence de l'intensité de l'autre. La réalisation linguistique la plus appropriée de cette structure se fait à travers la phrase complexe exprimant la relation de conséquence. Plus le rapport entre les faits est accidentel, plus l'explicitation de deux composantes est nécessaire. Pourtant, l'emploi de la phrase complexe subordonnée consécutive intense, bien que prototypique, n'est pas obligatoire. Cependant, la reconstruction de la structure sous-jacente, une fois reconnue, peut rencontrer quelques obstacles :

a. les composantes peuvent être dispersées dans le texte (*les mots sont si crus qu'ils me choquent*) :

(17) *Oh ! Cher Monsieur, si seulement vous vouliez bien ne pas user de mots si crus. C'est... c'est choquant [...].* (Sartre ; ex. de Ch. Plantin)

b. une des composantes est donnée par la situation de communication :

(18) *Tu es génial !*

(19) *L'été est tellement sec !*

c. il s'agit d'une conséquence « standard » comme cela a lieu p.ex. dans le cas d'une conséquence météorologique qui se restitue grâce à l'expérience :

(20) *La mer a gelé !*

Dans tous les cas, le caractère intensif de la structure doit être quand même signalé avec une unité linguistique distincte, quelle que soit sa nature (dans le cas précédent p.ex. l'intonation exclamative).

Certains prédicats participent plus facilement à la relation de conséquence que d'autres. Cela concerne par exemple les prédicats de différents états psychologiques qui ont un caractère résultatif. Les noms tels que *joie, déception, haine, satisfaction, peur, horreur, chagrin, angoisse, agacement, trouble*, etc. peuvent fonctionner dans les structures qui les présentent comme des réactions. Quand ces réactions sont présentées comme intenses, elles impliquent que leur cause est considérée aussi comme intense, même si la composante causale se passe de l'explicitation de cette information, p.ex. :

- (21) *Cependant [...] un enfant de onze ans [...] montrait aux assistants un joli ruban blanc et rose qu'il venait de détacher de la cheville de la mariée. On appelle cela sa jarretière. [...] Ce fut pour la mariée une occasion de rougir jusqu'au blanc des yeux... mais son trouble fut au comble lorsque M. de Peyrehorade [...] lui chanta quelques vers catalans.* (Mérimée, *Vénus d'Ille*).

Avec le modèle de structure consécutive spécifique intense, il est facile de restituer tous les éléments de la structure sous-jacente : *montrer sa jarretière* et puis *chanter quelques vers* était à ce point embarrassant pour la jeune mariée qu'elle a réagi *en rougissant jusqu'au blanc des yeux* et puis *son trouble fut au comble*.

Comme les structures fondées sur les prédicats d'états psychologiques sont très fréquentes et certaines réactions stéréotypées, elles donnent naissance à différentes collocations qui fonctionnent comme des abréviations lexicalisées de la structure sous-jacente. Il suffit de mentionner les constructions *V de V* du type *mourir de peur à la vue de fantômes*.

Certaines conséquences sont présentées comme virtuelles. Les constructions qui expriment l'intensité avec la formule à *Inf* comme dans la phrase (22) :

- (22) *Il est bête à pleurer.*

il ne s'agit pas d'une conséquence réelle, mais d'une conséquence virtuelle.

Bien évidemment, à partir de toutes les structures analysées on peut en dériver d'autres, plus complexes encore. Ainsi une construction spécifique mettant en relation deux phrases :

- (23) *Ce café est très fort* et *Ce café m'a réveillé / remis sur pied.* => *Ce café est tellement fort qu'il m'a réveillé / remis sur pied.*

peut se transformer en configuration aspectuelle habituelle si la relation s'avère réitérée. Le slogan publicitaire va plus loin et montre l'intensité de *la force de ce café* comme disposition en affirmant que :

(24) *Ce café me réveille*⁷.

Avec cet exemple, nous entrons, bien sûr, dans le domaine de l'analyse de constructions à valeurs intenses dans un type spécifique de discours. Nous le donnons pour illustrer notre thèse selon laquelle sans définition sémantique de l'intensité, une interprétation correcte de ces constructions ne serait pas possible.

5. Sans conclusion

Les analyses précédentes peuvent se résumer en quelques points :

1. L'intensification semble se présenter comme une prédication de second degré. Elle aurait pour argument un énoncé neutre.
2. La structure consécutive est un modèle sémantique commun de toute construction intensive.
3. Le thème de toute construction intensive a deux éléments : moi + énoncé neutre.
4. La structure consécutive a deux variantes : habituelle / dispositive et spécifique. Elles se distinguent sur la base de l'interprétation temporelle (générique ou spécifique) de leurs composantes.
5. L'intérêt d'une analyse sémantique réside dans le fait qu'elle permet de restituer les éléments manquants en surface grâce à la reconnaissance du modèle sous-jacent à l'aide des données telles que l'information aspectuo-temporelle, la spécification de positions d'arguments, le type d'intensifieur, etc. En même temps, le calcul de « l'écart » se fait sur la base des énoncés dont la responsabilité est prise par l'énonciateur et non pas sur la base des concepts dont la faculté de gradation paraît bien souvent douteuse.

Pourtant, nous tenons à souligner que les remarques précédentes avaient pour but de comprendre le phénomène de l'intensification sans avoir l'ambition de proposer un classement de prédicats intensifiables, ni, enfin, un classement d'intensifieurs. Il s'agissait de répondre à la question de savoir s'il est possible de trouver un modèle sémantique qui expliquerait pourquoi les constructions intenses, quelle que soit la forme sous laquelle elles fonctionnent (complètes, décomposées, elliptiques, etc.) sont facilement identifiées et reconstruites. Cette question a été inspirée par les analyses du discours où la restitution de tous les éléments du sens est obligatoire du point de vue de la cohérence du texte. Surtout que, dans certains textes, la reconnaissance du type de la structure intense sous-jacente permet de suivre la

⁷ Selon moi, *ce café est tellement fort qu'il réveille*. À comparer : *Le café me réveille* qui n'est pas intensif.

progression du texte, étant donné qu'une telle structure peut faire partie de la matrice lexico-syntaxique du genre (Muryn, Niziołek, 2016).

Le présent article n'est donc qu'une esquisse des problèmes qui apparaissent avec cette perspective de description du phénomène de l'intensification et une proposition possible de solution.

Références

- Bogacki Krzysztof, Karolak Stanisław, 1991 : « Fondements d'une grammaire à base sémantique ». *Lingua e Stile*, 26, 3.
- Bogacki Krzysztof, Pilecka Ewa, 2015 : « Ambiguïté, représentations sémantiques et calcul des prédicats indexés ». In : Teresa Muryn, Salah Mejri, Ines Sfar, Wojciech Prażuch, éd.s. : *La phraséologie entre langues et cultures : structures, fonctionnements, discours*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 87—99.
- Izert Małgorzata, 2015a : *La construction préfixale de forte intensité en français contemporain*. Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM.
- Izert Małgorzata, 2015b : « Est-ce que méga-facile est plus facile qu'ultra-facile ? ». In : Krystyna Wróblewska-Pawlak, Anna Kieliszczyk, éd.s. : *L'intensification et ses différents aspects*. Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 29—43.
- Hajok Alicja, 2012 : « La stéréotypie et la détermination : approche contrastive polonais — français ». In : Alicja Kacprzak, Agnieszka Konowska, Mieczysław Gajos, éd.s. : *Pluralité des cultures : chances ou menaces ?* Łódź—Łask : Oficyna Wydawnicza LEKSEM, 137—144.
- Hajok Alicja, Grezka Aude, 2013 : « Des fables aux animaux il n'y a qu'une comparaison. Les fables, (re)vues par les linguistes ». In : Teresa Muryn, Salah Mejri, Ines Sfar, Wojciech Prażuch, éd.s. : *La phraséologie entre langues et cultures : structures, fonctionnements, discours*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 13—29.
- Kaliska Agnieszka K., 2015 : « Le rapport entre l'expression de l'intensité et la modalité épistémique ». In : Krystyna Wróblewska-Pawlak, Anna Kieliszczyk, éd.s. : *L'intensification et ses différents aspects*. Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 43—55.
- Karolak Stanisław, 1994 : « Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe ». *Studia Kognitywne*, 1 [Warszawa : Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy].
- Karolak Stanisław, 2003 : « L'aspect et la définitude des SN-compléments en français et en bulgare ». *Études Cognitives / Studia Kognitywne*, 5, 77—95.
- Karolak Stanisław, 2007 : *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. T. 1. Kraków : Collegium Columbinum.
- Marandin Jean-Marie, 2010 : « Les exclamatives de degré en français ». *Langue française*, 165, 35—52.
- Muryn Teresa, 2004 : « Une phrase habituelle et/ou dispositive? » *Études Cognitives / Studia Kognitywne*, 6 [Warszawa : Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy], 81—91.

- Muryn Teresa, 2010 : «La préposition comme exposant de l'aspect dans les constructions prép + N à valeur causale. Une analyse contrastive français-polonais». In : Iva Novakova, Elena Dontchenko, eds. : *Grammaire et lexique : regards croisés*. Astrakhan—Grenoble : Maison d'édition de l'Université d'Astrakhan, ELLUG, Université Stendhal, Grenoble, 93—115.
- Muryn Teresa *et al.*, 2015 : «Ce café me réveille ou l'intensité inférée». In : Krystyna Wróblewska-Pawlak, Anna Kieliszczyk, eds. : *L'intensification et ses différents aspects*. Warszawa : Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego, 85—101.
- Muryn Teresa, Niziołek Małgorzata, 2016 : «Pour une matrice lexico-syntaxique du roman policier». In : Pedro Mogorrón Huerta, Analia Cuadrado Rey, Maria Lucía Navarro Brotons, Iván Martínez Blasco, eds.: *Fraseología, variación y traducción*. Frankfurt am Main: Peter Lang, 139—152.
- Niziołek Małgorzata, 2015 : «Je fais crise d'angoisse sur crise d'angoisse, de pire en pire : comment intensifier la peur dans le discours sur la "fin du monde"». *Studia Romanica Posnaniensia*, **42** (4) [Adam Mickiewicz University Press], 77—90.
- Prażuch Wojciech, 2015 : «Intensité et consécution dans le discours politique — quelques propos sur la dimension discursive des faits intensifs». In : Teresa Muryn, Salah Mejri, eds. : *Linguistique du discours : de l'intra- à l'interphrastique*. Frankfurt am Main : Peter Lang, 153—169.
- Romero Clara, 2005 : «L'expression de l'intensité par la conséquence ou la cause». *Correla*, 3—2.
- Romero Clara, 2007 : «Pour une définition générale de l'intensité dans le langage». *Travaux de linguistique*, **54**, 57—68.
- Van de Velde Danielle, 1995 : *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d'abstraction*. Louvain—Paris : Éditions Peeters.